

MAIRIE DE CONCHY LES POTS

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Estrées Saint Denis
☎ 0344850124 ✉ mairieconchylesspots@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 26/02/2025

Reçu en préfecture le 26/02/2025

Publié le 26/02/2025

ID : 060-216001594-20250221-21600_DEL_02_25-DE

SLOW

Date de convocation et d'affichage : 14/02/2025

Membres en exercice : 14

Présents : 12

Absents excusés : 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2025.02 : Proposition d'Honoraires de Maîtrise d'œuvre pour la requalification de voirie et création de trottoirs rue du Sagnier.

L'an deux mil vingt-cinq le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PINSSON Marie-Christine, Maire.

Présents : Mesdames & Messieurs PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, BRIATTE Thomas, CLEUET Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, David LELONG, BRUYEN Philippe, L'EQUILBECQ Sébastien.

Absents excusés : : Messieurs GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin a remis un pouvoir à PLUCHARD Frédéric.

M. HUCHER Vincent est nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre du projet de travaux de la rue du Sagnier, la Commune envisage la requalification de la voirie et la création de trottoirs.

Pour cela, la Commune envisage de faire appel à un Cabinet Concepteur pour établir le projet afin d'obtenir les accords auprès des services concernés et suivre l'ensemble de l'opération de sa phase études à la fin des travaux.

Madame le Maire expose le devis de l'entreprise Sarl SECT, 160 rue des Prés Miny à 60700 PONTPOINT, Concernant la Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la voirie et création de trottoirs rue du Sagnier.

Le devis comprend les prestations suivantes :

- **Phase étude :** Avant-projet, Conception Générale, Dossier de consultation des entreprises, Assistance au Contrat de travaux.
- **Phase réalisation :** Visa des plans, Direction de l'exécution des travaux, réunions, assistance aux opérations de réception.

La proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à la somme de 19 000€ HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, accepte la proposition d'honoraires de l'entreprise SARL SECT pour la maîtrise d'œuvre.

Fait et délibéré en séance, les jours et an sus indiqués.

Pour extrait conforme,



Marie-Christine PINSSON

Maire

Délibération N° 2025. 02. Proposition d'honoraires pour maîtrise d'œuvre. Requalification de voirie et création de trottoirs rue du Sagnier.